Institut de Formation d'Aides-Soignants
Lycée du Dolmen
71 rue du Dolmen
86036 Poitiers Cedex
ifas-dolmen@ac-poitiers.fr

ADMISSION EN FORMATION
CONDUISANT AU DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT

DOSSIER DE SÉLECTION
À L'IFAS DU DOLMEN
ANNÉE 2021 2022

SÉLECTION GRATUITE

Institut de Formation d'Aides-Soignants
05-49-44-85-84 & 06-76-24-52-44
ifas-dolmen@ac-poitiers.fr

INSCRIPTIONS

Retrait des dossiers à partir du 15 décembre 2020

Date limite de dépôt 2 juin 2021

Examen des dossiers et entretien des candidats
du 6 avril au 8 juin 2021

1	Lire le dossier et bien remplir toutes les cases
2	Envoyer par courrier en <u>lettre suivie</u> le dossier d'inscription complet à : IFAS – Le Dolmen 71 rue du Dolmen 86036 Poitiers cedex Le défaut de réception du dossier d'inscription ne saurait engager la responsabilité de l'établissement organisateur des épreuves de sélection.
3	Vous recevrez une confirmation par mail lorsque nous aurons reçu votre dossier complet.

Institut de Formation d'Aides-Soignants
05-49-44-85-84 & 06-76-24-52-44
ifas-dolmen@ac-poitiers.fr

CONDITION D'ADMISSION

Etre âgé de dix-sept ans au moins à l'entrée en formation. Aucune dispense d'âge n'est accordée et il n'est pas prévu d'âge limite supérieur.

ATTENDUS

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destiné à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

Le nombre de places ouvertes est de 35

Les attendus et les critères sont les suivants :

ATTENDUS	CRITERES
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travail en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maitrise de bases de calcul et des unités de mesures
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travai
Les connaissances et aptitudes peuvent être vérifiées dans un cadre scolaire, professionnel, associatif ou autre	

Institut de Formation d'Aides-Soignants
05-49-44-85-84 & 06-76-24-52-44
ifas-dolmen@ac-poitiers.fr

RÉSULTATS

Une note inférieure à **10/20 à l'examen** est éliminatoire.

Sont admis, dans la limite des places disponibles, les candidats possédant les connaissances et aptitudes requises suffisantes pour suivre la formation, conformément aux attendus nationaux. Ces attendus sont précisés en annexe de l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'État d'aide–soignant et d'auxiliaire de puériculture.

Au vu des résultats, l'institut de formation établit une liste des candidats admis.

LA LISTE SERA AFFICHÉE LE 11 JUIN 2021 :

- Sur le site du lycée du Dolmen rubrique institut de formation d'aides soignants

- Par affichage au lycée du Dolmen

AUCUN RÉSULTAT NE SERA DONNÉ PAR TÉLÉPHONE

Chaque candidat est informé personnellement par écrit de ses résultats.

POUR VALIDER L'INSCRIPTION :

- **Vous disposez d'un délai de sept jours ouvrés** (c'est-à-dire jusqu'au 22 juin) Au-delà de ce délai, le candidat est présumé avoir renoncé à son admission et sa place est proposée à un autre candidat selon le rang d'admission. (Cf. article 8 de l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'État d'aide–soignant et d'auxiliaire de puériculture.)

- **Vous devez régler les frais d'inscription et d'entrée à l'IFAS** d'un montant de 100 euros. Le chèque doit être libellé à l'ordre de l'agent comptable du lycée Camille Guérin.

Institut de Formation d'Aides-Soignants
05-49-44-85-84 & 06-76-24-52-44
ifas-dolmen@ac-poitiers.fr

L'admission définitive est subordonnée à la production au plus tard le jour de la rentrée : (Article 11 de l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'État d'aide–soignant et d'auxiliaire de puériculture)

- « d'un certificat médical émanant d'un médecin agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine »

- « d'un certificat médical attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccinations prévues le cas échéant par les dispositions du titre 1er du livre 1er de la troisième partie législative du code de la santé publique »

A l'entrée en formation, il vous sera demandé de prouver :

- que vous êtes à jour de votre vaccination contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite

- que vous êtes immunisé contre l'hépatite B, au vu d'une sérologie avec **dosage des anticorps anti HBS > 10 UI et anti HBC négatif**

- que votre situation au regard de la tuberculose est à jour en fournissant le résultat d'un test tuberculinique (l'obligation de vaccination est suspendue depuis le 1er avril 2019 par Décret n°2019-149 du 27 février 2019 modifiant le décret n°2007-1111 du 17 juillet 2007 relatif à l'obligation vaccinale par le vaccin antituberculeux BCG)

RAPPROCHEZ-VOUS DÈS MAINTENANT DE VOTRE MEDECIN TRAITANT POUR VOUS ASSURER DE VOTRE OBLIGATION VACCINALE.

SI VOUS N'ÊTES PAS À JOUR DE VOS OBLIGATIONS VACCINALES À LA DATE D'ENTRÉE EN FORMATION, VOTRE ADMISSION NE POURRA PAS ÊTRE DÉFINITIVE.

Institut de Formation d'Aides-Soignants
05-49-44-85-84 & 06-76-24-52-44
ifas-dolmen@ac-poitiers.fr

FINANCEMENT DE LA FORMATION

En fonction de votre situation, vous pouvez bénéficier d'un financement :

• personnes salariées : vous pouvez demander à bénéficier d'une prise en charge du coût de la formation par votre employeur ou de l'Opérateur de Compétence (OPCO)

• personnes non salariées : prise en charge du coût de la formation par la Région

A titre indicatif, le montant de la formation complète s'élève à 5 206€ pour l'année 2020. Le coût est pris en charge dans son intégralité par la Région Nouvelle-Aquitaine.

RÉMUNÉRATION PENDANT LA FORMATION :

- Demandeur d'emploi indemnisé par Pôle emploi : l'inscription comme demandeur d'emploi doit être effectuée **avant l'entrée en formation.**
- Salarié d'un établissement public : les démarches sont à faire auprès de votre employeur
- Salarié d'un établissement privé : les démarches sont à faire auprès de votre employeur et de l'OPCO concerné.
- Autre cas, une demande de bourse sanitaire et sociale est possible. Elle sera à déposer auprès du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.

SOUS RÉSERVES DES MODIFICATIONS MINISTÉRIELLES LIÉES À LA RÉFORME DU CONTENU DE LA FORMATION.

Institut de Formation d'Aides-Soignants
05-49-44-85-84 & 06-76-24-52-44
ifas-dolmen@ac-poitiers.fr

Les éléments constitutifs du dossier à envoyer par courrier sont les suivants :

1. Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
2. La fiche administrative 2021 – fiche n° 1
3. Une lettre de motivation manuscrite – fiche n° 2
4. Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages – fiche n° 3
5. Un curriculum-vitae
6. Selon la situation du candidat, la copie des originaux de vos diplômes ou titres traduits en français
7. Le cas échéant, la copie de vos relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
8. Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)
9. Selon la situation du candidat, une attestation des suivis de préparation à l'entrée des instituts aide-soignant de l'année en cours
10. Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française requis C1 et **un titre de séjour valide pour toute la période de formation.**
11. Une photocopie de l'attestation de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) obligatoire pour les moins de 25 ans
12. une enveloppe pré affranchie en lettre suivie à votre nom et adresse
13. une photo d'identité (nom et prénom au verso)

Le candidat peut joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant

Tout dossier incomplet est rejeté.

Pièces d'identité recevables et exigées en cours de validité :

Carte nationale d'identité
Carte d'identité européenne
Passeport
Carte de séjour
Carte de résident

Institut de Formation d'Aides-Soignants
05-49-44-85-84 & 06-76-24-52-44
ifas-dolmen@ac-poitiers.fr

FICHE N° 1 FICHE ADMINISTRATIVE

CIVILITE		**Réservé à l'IFAS** **N° de dossier :** □ CNI ou passeport □ lettre motivation □ situation manuscrite □ CV □ copie des diplômes □ JAPD □ lettre suivie □ 1 photo
NOM de NAISSANCE		
NOM D'USAGE		
PRENOM		
NÉ(E) le		
NATIONALITÉ		
ADRESSE		
TELEPHONE		
EMAIL		
SITUATION ACTUELLE	Diplôme obtenu …….....Année d'obtention : ..... Dernière classe fréquentée : ……Année ..... Etablissement fréquenté :.....:.....……..... □ demandeur d'emploi ; date d'inscription : ……/……/…… N° d'identifiant : ..... □ sans emploi depuis le ……/……/…… □ salarié(e) Type de contrat: □ CDD □ CDI Contrat à temps : □ complet □ partiel □ salarié(e) pris en charge par l'employeur Type de contrat: □ CDD □ CDI Contrat à temps : □ complet □ partiel Nom et coordonnées de l'employeur : ……..……..... …… ……	

Institut de Formation d'Aides-Soignants
05-49-44-85-84 & 06-76-24-52-44
ifas-dolmen@ac-poitiers.fr

J’accepte que mon identité paraisse à la publication sur la liste des résultats sur le site internet de l’IFAS. Si non, joindre une lettre de demande de non publication.

☐ oui ☐ non

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur l’ensemble des documents.

Fait à .....
Le.....

Signature du candidat ou nom, prénom et signature du représentant légal si le candidat est mineur.

Institut de Formation d’Aides-Soignants
05-49-44-85-84 & 06-76-24-52-44
ifas-dolmen@ac-poitiers.fr

FICHE N° 2: LETTRE DE MOTIVATION

Institut de Formation d'Aides-Soignants
05-49-44-85-84 & 06-76-24-52-44
ifas-dolmen@ac-poitiers.fr

FICHE N° 3: SITUATION PERSONNELLE OU PROFESSIONNELLE (2 pages maximum) : DÉCRIRE ET ANALYSER

Institut de Formation d'Aides-Soignants
05-49-44-85-84 & 06-76-24-52-44
ifas-dolmen@ac-poitiers.fr

FICHE N° 3: SITUATION PERSONNELLE OU PROFESSIONNELLE (2 pages maximum)

Institut de Formation d'Aides-Soignants
05-49-44-85-84 & 06-76-24-52-44
ifas-dolmen@ac-poitiers.fr